

Arrêté grand-ducal du 5 décembre 2018 portant a) reconduction dans sa fonction de Vice-Premier Ministre de Monsieur Étienne SCHNEIDER ; b) nomination de Monsieur Félix BRAZ à la fonction de Vice-Premier Ministre ; c) reconduction dans leur fonction de Ministre de Monsieur Jean ASSELBORN, Monsieur Romain SCHNEIDER, Monsieur François BAUSCH, Monsieur Pierre GRAMEGNA, Monsieur Daniel KERSCH, Monsieur Claude MEISCH, Madame Corinne CAHEN, Madame Carole DIESCHBOURG et Monsieur Marc HANSEN ; d) nomination de Monsieur Claude TURMES, Madame Paulette LENERT, Madame Sam TANSON, Madame Taina BOFFERDING et Monsieur Lex DELLES à la fonction de Ministre.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,
Vu l'article 77 de la Constitution ;
Sur le rapport de Notre Premier Ministre, Ministre d'État ;

Arrêtons :

Art. 1^{er}.

Est reconduit dans sa fonction de Vice-Premier Ministre : Monsieur Étienne SCHNEIDER.

Est nommé à la fonction de Vice-Premier Ministre : Monsieur Félix BRAZ, Ministre.

Sont reconduits dans leur fonction de Ministre : Monsieur Jean ASSELBORN, Monsieur Romain SCHNEIDER, Monsieur François BAUSCH, Monsieur Pierre GRAMEGNA, Monsieur Daniel KERSCH, Monsieur Claude MEISCH, Madame Corinne CAHEN, Madame Carole DIESCHBOURG et Monsieur Marc HANSEN.

Art. 2.

Sont nommés Ministres : Monsieur Claude TURMES, secrétaire d'État, Madame Paulette LENERT, fonctionnaire de l'État, Madame Sam TANSON, avocate à la Cour, Madame Taina BOFFERDING, sociologue, et Monsieur Lex DELLES, fonctionnaire de l'État.

Art. 3.

Notre Premier Ministre, Ministre d'État est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sortira ses effets au 5 décembre 2018.

*Le Premier Ministre,
Ministre d'État,
Xavier Bettel*

Palais de Luxembourg, le 5 décembre 2018.
Henri

